

Date	Lieu	Présents	Nb. votants
Ve 12/04/13	BELLEU (Maison des associations)	Didier COCHET, Yvette GAINE, Vincent LEFRANT, Daniel PANAVILLE, Francis SOYEUX, Isabelle TEIRLYNCK, Dominique WATTEBLED, Didier WURTZ	8
<i>Heure Convocation</i>		<i>Présents (non votants)</i>	
19h00	<i>Durée réunion</i> 2h15	Daniel HULIN	
<i>Heure début</i>		<i>Invités</i>	
19h00	<i>Heure fin</i> 21h15	-	
		<i>Excusés</i>	
		Jean-Paul LOBJOIS, Pascal MICHEL, Christophe SAVOYEN	

Ordre du jour

1. Présentation des membres cooptés
2. Renouvellement de la CTD
3. Lecture des PV des courses
4. Point sur les cartons
5. Affectation des délégués CTD sur les courses
6. Etude des différents courriers
7. Questions diverses

I - COMMUNICATIONS**1 - Vie de la commission****Membres cooptés**

Lors de sa dernière réunion du 21/03/13, le Comité directeur UFOLEP Aisne a coopté les personnes suivantes à rejoindre la CTD Cyclospor :

- Yvette GAINE (UC Vénizel) ;
- Francis SOYEUX (UC Vénizel) ;
- Isabelle TEIRLYNCK (AOS Courmelles) ;
- Dominique WATTEBLED (RC Moÿ).

Le fonctionnement de la CTD leur est expliqué. A partir de cette date, ces 4 nouvelles personnes feront autorité sur les épreuves qui se déroulent dans l'Aisne.

Renouvellement de la CTD

Dans quelques semaines, un appel à candidature sera lancé pour reconstruire la CTD Cyclosporport pour la nouvelle Olympiade (2013 / 2017). Tous les membres (entrants et sortants) désirant intégrer cette commission devra remplir ce formulaire.

Le Comité directeur UFOLEP Aisne validera, une par une, les candidatures.

Les membres entrèrent en fonction en septembre 2013 !

2 - Procès verbaux

ANNOIS – 24/03/13

La CTD rappelle à l'organisateur qu'il ne doit pas tolérer de coureurs sans dossard à suivre la course.

MOY DE L' AISNE – 01/04/13

RàS

BICHANCOURT – 06/04/13

Lecture du courriel d'Olivier LEBON (RC Moy) en date du 10/04/13, qui constate que certains coureurs ont freiné lors de l'arrivée des 2^{ème} catégorie afin de ne pas faire de place.

→ Ce fait de course doit être constaté le jour de la course auprès du Délégué course ou être envoyé par courriel à la CTD Cyclosporport dans les 48 heures suivant la course.

Les différentes parties doivent être clairement nommées, afin que la CTD puisse travailler correctement.

Décisions de la CTD par rapport à ces premières courses de la saison

- il est demandé aux coureurs de ne pas s'entraîner sur les petits circuits lorsqu'une course est en cours, pour la sécurité de tous et le bon déroulement de l'épreuve. ;
- seul le coureur est autorisé à venir retirer son dossard et émarger la feuille correspondante. Cela évitera les soucis que nous avons eu l'année dernière et en début de saison. La licence doit être signée et doit posséder une photo. Elle doit être présentée avec le carton Cyclosporport qui précise la catégorie dans laquelle doit être pris le coureur.

→ Un billet rappel sera fait sur le blog par Vincent LEFRANT.

3 - Point sur les cartons Cyclosporport

A ce jour, 386 cartons ont été édités.

Gestion des cartons

A partir de ce jour, et pour la saison Cyclosporport 2012 – 2013, c'est Francis SOYEUX qui sera en charge de la gestion des cartons et du suivi des résultats.

Francis SOYEUX vient d'être formé par Vincent LEFRANT au logiciel *Gest_cartes* qui l'accompagnera dans les prochaines semaines.

Communication des résultats

Pour la communication des résultats, il a été convenu que :

- Daniel PANAVILLE surveille les départements 60 / 80 / 59 et 62 ;
- Isabelle TEIRLYNCK suit les départements de la région Ile de France ;
- Les autres membres de la CTD surveillent les autres départements.

Les résultats doivent être envoyés par mèl à Francis SOYEUX, avant le mercredi midi !

4 - Affectation des délégués CTD

Ayant des nouveaux membres à la commission, le calendrier Cyclospor est revu pour affecter de nouveaux délégués CTD aux épreuves !

Dans quelques semaines, un badge sera fait à tous les membres de la CTD Cyclospor afin de s'identifier sur les épreuves auprès de l'organisateur et des licenciés.

5 - Etude des différents courriers

Demande de descente de catégorie à titre exceptionnel

Eric DISSAUX (ECVA) demande, à la CTD Cyclospor, à titre exceptionnel, dans un courriel du 06/03/13, de descendre de 3^{ème} catégorie à *Grands Sportifs* pour la saison 2012-2013.

→ La CTD n'étudie plus de demande de descente de catégorie en cours de saison.

Dérogation pour double licencié

Jean-Yves ROLAND (EC Ognès) a pris, cette année, la double licence FFC (*Pass' Cyclisme*) / UFOLEP.

La CTD, comme stipulé dans le règlement national, a donc attribué une 2^{ème} catégorie.

Dans son courrier en date du 14/03/13, M. ROLAND, au vu de son âge, demande à la CTD une dérogation pour intégrer la catégorie *Grands Sportifs*

La discussion s'instaure. Au vue de sa double licence, la catégorie GS n'est pas accessible. Une solution est émise : la possibilité de descendre ce licencié en 3^{ème} catégorie.

Vote : Malgré sa double licence, au vu de son âge, la CTD Cyclospor autorise-t-elle la descente de Jean-Yves ROLAND en 3^{ème} catégorie ?

Pour	Contre	Sans opinion
7	1	-
➤ Résultat du vote : Un carton de 3 ^{ème} catégorie va être édité à M. ROLAND.		

Courrier de Jean-Ricardo DOS SANTOS

Lecture du courrier de Jean-Ricardo DOS SANTOS, daté du 08 mars 2013, qui suite au refus de sa demande de descente de catégorie demande une révision de la décision de la CTD.

Avant chaque session de demande de descente de catégorie, des critères sont évoqués. La décision se fait donc sur ces derniers et l'observation des membres de la CTD Cycloport.

Aucune demande ne sera réexaminée !

La CTD rappelle aux Présidents de club qu'ils doivent être plus responsables et ne pas signer les demandes de descente de catégorie non justifiables.

Demandes de descente de catégorie de La Capelle

Franck ROBERT, Président de l'UC La Capelle demande à la CTD de redescendre de catégorie 5 de ses licenciés qui commencent le Cycloport (1^{ère} licence = licence d'accueil = 3^{ème} catégorie).

Aucun membre de la CTD ne connaît ces coureurs puisqu'ils courent très peu dans l'Aisne.

Une discussion s'installe. Les avis divergent. Un vote est instauré.

Vote : La CTD doit-elle autoriser les demandes de descente pour les 1ere licence sous réserve de 3 courses minimum dans l'Aisne avant le Championnat départemental ?

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Sans opinion</i>
1	6	1
➡ Résultat du vote : Même pour les premiers licences, aucune descente de catégorie n'est traitée en cours de saison !		

4

Commentaire sur le blog : système engagement par Internet

Les coureurs s'étant engagé par Internet sont priés de se désengager dans le système ou auprès de l'organisateur (si moins de 3 jours francs) s'ils ne peuvent pas honorer leur engagement. Il en est de même pour les coureurs s'engageant sur cette épreuve et allant courir sur une autre épreuve !

II - QUESTIONS DIVERSES

1 - Remise des dossards

Désormais seuls les coureurs pourront venir récupérer leur dossard et émarger.
Un rappel sera fait sur le blog !

2 - Rappel Féminines

Rappel sur les catégories féminines. Elles peuvent courir pour la saison :

- en Féminines : la gagnante sera récompensée. Est considérée gagnante la 1ère féminine ayant un carton avec un "F" en haut à gauche du carton ;
- en GS : cette personne court sans distinction de sexe avec les Hommes de la catégorie GS. Si cette personne ne remporte pas la course, elle ne doit pas recevoir de coupe ni de fleurs. Elle est soumise à la montée aux points tout comme les hommes de sa catégorie. Cette personne aura un carton avec les lettres "GS" en haut à gauche.
- en 3 : cette licenciée court sans distinction de sexe avec les Hommes de la 3ème catégorie. Si ce coursier ne remporte pas la course, elle ne doit pas recevoir de coupe ni de fleurs. Elle est soumise à la montée aux points tout comme les hommes de sa catégorie. Cette personne aura un carton avec le chiffre "3" en haut à gauche.

3 - Instances nationales

Il est demandé aux licenciés (dirigeants et compétiteurs) de ne pas poser directement leur question à la Commission Nationale Sportives (CNS) *Activités sportives*.

Seuls les membres du bureau du Comité directeur, le responsable de la CTD Cyclospor ou le Délégué départemental peuvent poser les questions.

Rappel de la procédure : le licencié doit passer par la CTD pour poser la question.

- si la CTD a la réponse, elle répond directement au demandeur ;
- si la CTD manque de précision, l'une des personnes citées ci-dessus saisie la CNS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Prochaine réunion se tiendra le

Vendredi 31/05/13 – 18h30 – Lieu à déterminer

Le Président de l'UFOLEP 02,
Jean-Pierre FONTAINE

Le Secrétaire,
Vincent LEFRANT